

Lettre d'information aux porteurs de parts de l'OPCVM KIPLINK SELECTION

Le 10/07/2018

Objet : Mutation de l'OPCVM « KIPLINK SELECTION » (FR0010673509)

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts de l'OPCVM « **KIPLINK SELECTION** » géré par KIPLINK FINANCE et nous vous en remercions.

1- L'opération

La Société de Gestion a décidé de modifier la stratégie d'investissement et le profil rendement/risque de votre Fonds.

Cette opération est motivée par un besoin de plus de souplesse et de réactivité dans le déploiement de la stratégie d'investissement mise en œuvre entre les différentes classes d'actifs sélectionnés (actions et produits de taux) et les zones géographiques.

Cette opération de mutation a fait l'objet d'un agrément Autorité des Marchés Financiers (AMF) obtenu en date du 29/06/2018 et entrera en vigueur le 10/08/2018

Par ailleurs, à compter de la date d'effet précitée, nous vous informons du changement de l'indicateur de référence et de la mise en place d'une commission de surperformance.

Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

Si vous êtes en désaccord avec cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts pendant un délai de 30 jours. Après l'expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, votre Fonds ne facturant pas de frais de sortie.

Pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel.

2- Les modifications entraînées par l'opération

Cette opération entraînera les modifications suivantes :

Modification du profil rendement/risque : OUI

Augmentation du profil rendement/risque : OUI

Augmentation des frais : OUI

Le profil rendement/risque de votre fonds est augmenté en raison de :

- l'augmentation de l'exposition aux marchés des actions : Le fonds est exposé de 20% à 80% de l'actif aux marchés des actions. Désormais, le fonds y sera exposé de 0% à 100% de l'actif.
- l'augmentation de l'exposition aux actions de petite et moyenne capitalisation : Le fonds y est exposé jusqu'à 15% de l'actif. Désormais, le fonds y sera exposé jusqu'à 50% de l'actif. Pour cette raison, le risque de liquidité est ajouté au profil de risque du fonds.
- l'augmentation de l'exposition aux actions de pays émergents : Le fonds y est exposé jusqu'à 5% de l'actif. Désormais, le fonds y sera exposé de 0 à 30% de l'actif.
- l'augmentation de l'exposition aux produits de taux : Le fonds y est exposé de 20% à 80% de l'actif. Désormais, le fonds y sera exposé de 0 à 100% de l'actif.
- l'augmentation de l'exposition aux obligations et titres de créance de notation spéculative « non Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou non notés : Le fonds y est exposé jusqu'à 20% de l'actif. Désormais, il y sera exposé jusqu'à 50% de l'actif.
- l'augmentation de l'exposition sur les marchés des obligations convertibles : Le fonds y est exposé jusqu'à 10% de l'actif. Désormais, il pourra y être exposé jusqu'à 50% de l'actif.
- l'augmentation de l'exposition au risque de change sur les devises hors euro : Le fonds y est exposé de 0% à 50% de l'actif. Désormais, le fonds y sera exposé de 0% à 60% de l'actif.

Les risques associés à ces classes d'actifs seront donc potentiellement plus importants à l'échelle du fonds

En conséquence, l'indicateur de référence de votre fonds est modifié de la manière suivante : 40% EUROSTOXX 50 + 30% MSCI WORLD NR + 30% Eonia capitalisé au lieu de 40% MSCI Europe + 20% MSCI World ex Europe + 40% Eonia.

Par ailleurs, en raison de la possibilité pour le fonds de procéder à des cessions et acquisitions temporaires de titres, trois nouveaux risques sont précisés dans le profil de risque :

- le risque juridique
- le risque opérationnel
- le risque de contrepartie.

Tableau comparatif des éléments modifiés :

	Avant	Après
Indicateur de référence	40% MSCI Europe + 20% MSCI World ex Europe + 40% Eonia	40% EUROSTOXX 50 (Dividendes réinvestis) + 30% MSCI WORLD NR + 30% Eonia capitalisé
Stratégie de gestion/profil de risque		
Exposition au marché actions	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 20 et 80 % en actions, directement et/ou via des OPCVM ou FIA; cotées sur les marchés européens, et accessoirement nord américains et japonais, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont : <ul style="list-style-type: none"> - 0% à 15% en actions de petite et moyenne capitalisations (jusqu'à 1Md €). - 0% à 5% en actions de pays émergents d'Asie, Amérique Latine, Afrique et Europe Centrale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 0% et 100 % en actions, directement et/ou via des OPCVM ou FIA; cotées sur toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont : <ul style="list-style-type: none"> - 0% à 50% en actions de petite et moyenne capitalisations (jusqu'à 1Md €). - 0% à 30% en actions de pays émergents d'Asie, Amérique Latine, Afrique et Europe Centrale
Exposition en instruments de taux	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 20% et 80 % de l'actif en instruments financiers de taux d'intérêt et/ou des OPCVM ou FIA orientés vers les obligations et autres titres de créances libellés en euro, sur des certificats de dépôt, billets de trésorerie, d'émetteurs du secteur public ou du secteur privé, de toutes notations ou non notés, dont : <ul style="list-style-type: none"> - 0% à 20% en obligations et titres de créance de notation spéculative « non Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou non notés. La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 7. - de 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de la zone euro, dont les actions sous-jacentes pourront être de moyenne et grande capitalisation et de tous secteurs économiques, de toutes notations « Investment grade » selon l'analyse de la société de gestion, d'émetteurs européens de tous secteurs principalement libellées en euro. 	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 0% et 100% de l'actif en instruments financiers de taux d'intérêt et/ou des OPCVM ou FIA orientés vers les obligations et autres titres de créances de toute devise, sur des titres de créance négociables, d'émetteurs du secteur public ou du secteur privé, de toutes notations ou non notés, dont : <ul style="list-style-type: none"> - 0% à 50% en obligations et titres de créance de notation spéculative « non Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou non notés. La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 7. - de 0% à 50% sur les marchés des obligations convertibles de la zone euro, dont les actions sous-jacentes pourront être de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques, de toutes notations ou non notées selon l'analyse de la société de gestion, de tous émetteurs.
Exposition au risque de change	<ul style="list-style-type: none"> • de 0% à 50 % au risque de change sur les devises hors euro. 	<ul style="list-style-type: none"> • de 0% à 60 % au risque de change sur les devises hors euro.

Les frais augmentent en raison de la mise en place d'une commission de surperformance.

La société de gestion a décidé d'introduire une commission de surperformance dans le cas où l'OPCVM atteint ou dépasse son objectif de gestion.

Ainsi, à partir du 10/08/2018, le calcul de la commission de surperformance sera le suivant : 20% TTC de la surperformance positive au-delà de l'indicateur de référence 40% EUROSTOXX 50 (Dividendes réinvestis) + 30% MSCI WORLD NR + 30% Eonia capitalisé

Frais de fonctionnement et commissions	Avant	Après
Commission de surperformance	Néant	A partir du 10/08/2018 : 20% TTC de la surperformance positive au-delà de l'indicateur de référence 40% EUROSTOXX 50 (Dividendes réinvestis) + 30% MSCI WORLD NR + 30% Eonia capitalisé

Le calcul de la commission de surperformance débutera le 10/08/2018 et elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion le dernier jour de Bourse de septembre 2019.

3) Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur mis à jour du Fonds sur le site internet www.kiplink-finance.com ou d'en faire la demande auprès de :

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

KIPLINK FINANCE - 17, avenue George V – 75008 PARIS.

Tél. : +33(0)1.56.43.44.80

- Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.
- Si vous êtes en désaccord avec cette opération, vous avez la possibilité *de demander le rachat sans frais* de vos parts pendant un délai de 30 jours. Après l'expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, votre Fonds ne facturant pas de frais de sortie.
- N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

KIPLINK FINANCE



Dorothée Marty

Présidente



Marie-Frédérique Dumont

Directrice Générale Déléguée